



## LE MOT DU PRESIDENT D. SOMVEILLE

Cette année a été marquée par l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire, fait assez exceptionnel depuis de nombreuses années.

Elle a eu pour but d'informer nos adhérents de l'impact sur la pratique halieutique du nouveau bassin d'aviron mis en place pour les championnats du monde de 2015. Je ne rentrerai pas dans les détails de ce sujet puisqu'un article y est consacré dans notre bulletin.

Je rappellerai simplement que les pêcheurs présents ont voté à l'unanimité pour un retour au bassin actuel après les championnats du monde.

Je rappellerai également qu'un collectif s'est créé avec d'autres associations de défenses du lac (AAPPMA, FAPLA, Association de Chasse...) et des particuliers amoureux du lac, je vous invite à vous y inscrire et à y participer. Soyez certains que tout est mis en œuvre pour défendre au mieux votre pratique de la pêche sur notre lac.

Sinon, je tiens à signaler également les efforts réalisés avec l'aide des bénévoles pour améliorer le cheptel piscicole du lac, l'entretien des frayères existantes ; la réalisation de nouvelles d'un nouveau type : fagots de branches de bouleaux et plantations de baliveaux de saules blancs.

Nous avons également fait un effort d'alevinage : 40 000 alevins de truites lacustres réparties dans les ruisseaux affluents du lac, 400 kg d'ombles chevalier de 30 à 35 cm répartis sur différents sites ; 1 000 kg de gardons déversés à l'automne et comme toujours 300 000 alevins de lavarets issus de notre éclosier.

Pour toutes ces réalisations, nous avons besoin de l'aide de bénévoles, aussi, comme chaque année, je réitère mon appel à votre bonne volonté et vos bras.

Je vous souhaite une bonne année à tous et espère vous voir encore plus nombreux à notre assemblée générale annuelle du 27 janvier, l'union fait la force.

## Reportage Web TV juin 2012.

Mi-juin, nous avons été contactés par le producteur d'une toute nouvelle Web tv ( lancement de la chaîne Pêche TV.com, en décembre 2012). En effet, ce dernier était intéressé pour effectuer un reportage sur le fameux corégone du lac d'Aiguebelette. Nous prîmes rendez vous par une belle après midi d'été, et le tournage put commencer.

Paul à la caméra et Xavier, le présentateur, munit d'un canin, prêt à en découdre avec ce capricieux lavaret. Nous rejoignons les Sirènes où un attroupement de barques signale une forte concentration de corégones pas très mordeurs... Après quelques explications, et une gambe montée au bout du canin de Xav, la partie de pêche commence.

Les lavarets sont présents en grand nombre sous la barque, mais ne sont vraiment pas en appétit. Au bout de quelques minutes, grâce à ma chance habituelle, j'arrive à déclencher l'agressivité des poissons, et les touches s'enchaînent, régulièrement, sans que bien sûr cela ne soit la folie. Xavier quant à lui, me traite de quelques noms d'oiseaux divers et variés (si vous voyez ce que je veux dire..) et attend toujours la première touche.

Pour moi, tout se passe pour le mieux et le résultat de la session pêche est assez sympathique: 3h de pêche, 15 touches et 7 lavarets maillés (Tous remis à l'eau). La journée s'achève avec une invitation au restaurant par mes deux compères, ravis de cette sortie, et qui se terminera si je puis dire, comme d'habitude.... Tard dans la nuit.

## GESTION PISCICOLE J. SCHNEIDER

L'année 2012 a marqué un tournant dans notre approche de notre gestion piscicole.

En effet, l'inefficacité des frayères à perche en « guirlande » a permis de réfléchir profondément sur une gestion piscicole plus efficace et axée sur les espèces « sensibles ».

De ce fait, nous avons installés (fin 2011 et 2012), 8 nouvelles frayères en baliveaux de saule. Les branches de saule sont plantées dans la vase en zones peu profonde (entre 1,20 m et 2,50 m) et offrent un support de ponte très intéressant pour beaucoup d'espèces (perches, brochets et poissons blancs). Les avantages par rapport au sapin sont multiples :

- Le saule reste vivant et continue de développer ces racines (ce qui augmente les surfaces de support de ponte).
- Le saule est un feuillu, il n'acidifie donc pas le fond du lac contrairement à l'épicéa.
- Les zones créées sont beaucoup plus esthétiques visuellement et servent également de protection des piquets et de zones de nidifications pour certains oiseaux.

Parallèlement à cela nous avons regarni les frayères traditionnelles et déposées une quinzaine de fagots de bouleau.

## PISCICULTURE et ALEVINAGE

J. SCHNEIDER

L'activité de la pisciculture a été légèrement plus faible cette année puisque nous n'avons pas pu avoir d'œufs d'omble chevalier, et de ce fait nous avons produit uniquement du lavaret :

- Production d'œufs : 900 000 lavarets.
- Production d'alevins : 300 000 lavarets.

Par contre, en ce qui concerne l'alevinage, nous avons fait un effort important sur plusieurs espèces que nous continuerons en 2013 :

- Omble Chevalier (adultes) : 400 kg de poissons entre 30 et 40 cm déversés fin mars 2012.
- Truite Lacustre (alevins) : 30 000 alevins déversés en juin 2012 dans la Leysse, le Gua et la Tuillière.
- Gardons (adultes) : 1000 kg de poissons entre 8 et 12 cm déversés fin novembre 2012.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont été présents lors des différents travaux et alevinages effectués et je vous souhaite à tous une excellente saison de pêche 2013.

## CARNETS DE CAPTURES 2011

J. SCHNEIDER

En 2011, nous avons mis en place un tout nouveau carnet de pêche, plus complet que le précédent dont l'objectif était d'augmenter la précision des statistiques mais aussi d'avoir un meilleur retour de ces carnets.

Ce carnet est effectivement une réussite car les retours sont beaucoup plus importants. En effet, si les années précédentes le taux de retour avoisinait les 20 %, pour 2011, le taux de retour est de 72% avec 408 carnets rendus sur 568 distribués.

Grâce à cela, nous sommes en mesure d'avoir des données beaucoup plus fiables sur la qualité de la pêche au lac d'Aiguebelette.

Cependant, il est regrettable que un certain nombre de carnets soient encore très mal remplis (absence de la durée de pêche, du poids etc...). Je vous rappelle que le remplissage du carnet est OBLIGATOIRE, une note d'information est visible en page 3 du carnet pour savoir comment le remplir, prenez le temps de le lire et de le remplir entièrement, nous essayons de le rendre le plus simple possible à remplir et nous l'améliorons chaque année.

Voici quelques chiffres sur les carnets rendus :

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| ➤ Nombre de carnets rendus :                           | 408                                 |
| ➤ Nombre de sorties ou la durée n'est pas renseignée : | 1935 sorties (soit 20% des sorties) |
| ➤ Nombres de sorties ou le poids n'est pas renseigné : | 1170 sorties (soit 11% des sorties) |
| ➤  |                                     |

Vous constaterez donc que dans les chiffres qui vont suivre, il peut y avoir une erreur sur la réalité du fait de l'absence de données sur certains carnets de pêche.

(NB : en raison des changements effectués sur le nouveau carnet, la comparaison des statistiques du nouveau carnet avec les anciens modèles est difficile, nous ne présenterons donc pas de comparaison avec les années antérieures si vous souhaitez d'autres informations sur ce carnet, n'hésitez pas à le demander).

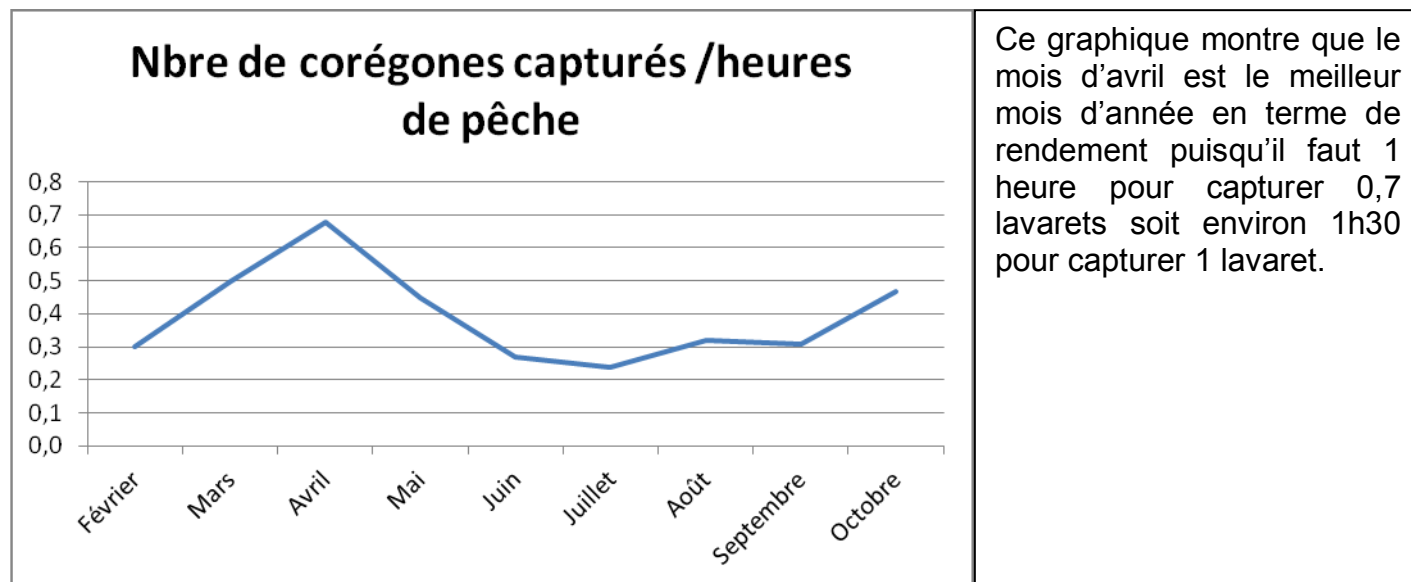
Voici, les résultats de l'analyse générale des carnets :

➤ Nombre de sorties de pêche totale :	10138
➤ Nombres d'heures de pêche totale :	32587 heures
➤ Nombre de Lavarets capturés :	13964
➤ Nombre d'Ombles chevalier capturés :	378
➤ Nombre de Brochets capturés :	90

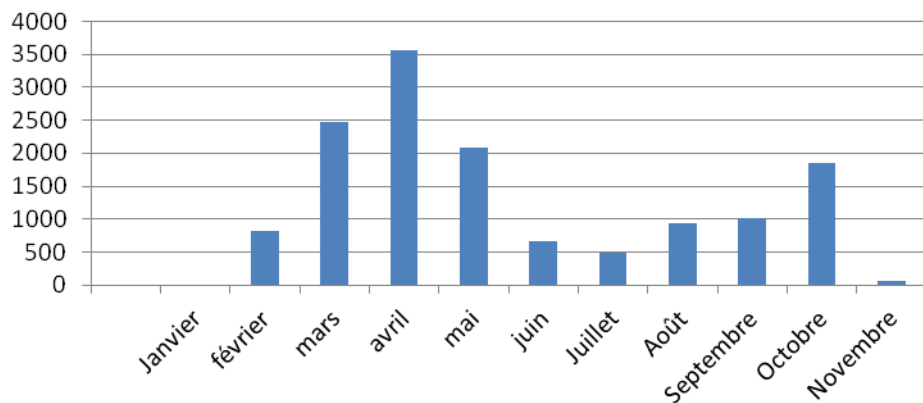
Voici ci-dessous quelques données supplémentaires que nous apporte le nouveau carnet de pêche :

➤ Durée moyenne d'une sortie de pêche :	3 heures et 20 min
➤ Nombre d'heures de pêche par pêcheur et par an :	173 heures
➤ Poids total des corégones capturés :	5,39 tonnes
➤ Poids moyen des corégones capturés :	326 grammes
➤ Poids total des ombles chevalier capturés :	150 kg
➤ Poids moyen des ombles chevaliers capturés :	396 grammes
➤ Poids total des brochets capturés :	206 kg
➤ Poids moyen des brochets capturés :	2300 grammes

Ci-dessous, une série de graphique tirés de l'analyse des carnets de pêche pour le lavaret :

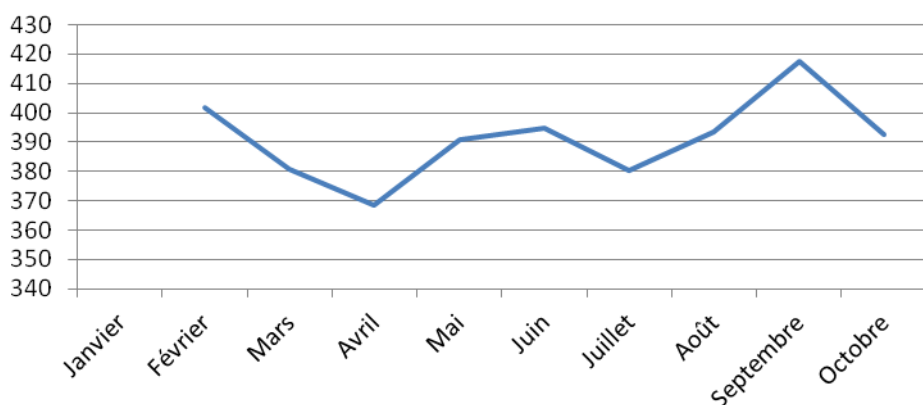


## Nombre de corégones capturés par mois



De la même manière que le graphique précédent, le mois d'avril reste le meilleur mois de l'année en termes de nombre de capture.

## Poids moyen des corégones au cours de la saison



Contrairement aux graphiques ci-dessus, c'est au mois d'avril ou les plus petits lavarets sont capturés pour un poids moyen de 370 gr (soit environ 35,5 cm). Au mois de février, le poids moyen est de 400 gr (soit environ 37 cm) et c'est au mois de septembre ou les plus gros lavarets sont mordeurs avec un poids moyen de 420 gr (soit un peu moins de 38 cm)

En conclusion, nous remarquons que le mois d'avril est le meilleur mois de l'année en termes de rendement pour la pêche du lavaret même si les mois de mars, mai, septembre et octobre offrent des possibilités de pêche tout à fait honorables. Par contre, le poids moyen des captures est plus faible.

Donc, si vous recherchez la capture de nombreux poissons, privilégiez le printemps et si vous recherchez la prise d'un gros poisson, privilégiez l'automne.

**GARDERIE** J. SCHNEIDER

La garderie, malgré un effectif réduit, a effectué un quarantaine de contrôles pour trois procès verbaux dressés.

Nous souhaitons un bon rétablissement à Marc ETORE qui sera de retour dans notre équipe de garde pour 2013.

Même si les carnets de prise sont mieux remplis, je constate encore beaucoup de pêcheurs qui le remplissent à l'arrivée des gardes, je vous rappelle qu'il doit être rempli au fur et à mesure des captures et que son remplissage est OBLIGATOIRE comme le stipule l'article 5 de l'arrêté préfectoral n° 2011/937 : « La date de pêche sera coché dès le début de l'action de pêche et les captures seront inscrites au fur et à mesure sur le dit carnet »

Pour l'année 2013, trois modifications à la réglementation ont été effectuées :

- Le sandre a désormais une période de fermeture, du 31 janvier au 1<sup>er</sup> mai.
- Un quota de 3 brochets/jour/pêcheur a été instauré.
- Enfin, je rappelle qu'il est formellement interdit de modifier l'aspect du poisson en cours de partie de pêche. De ce fait, si vous coupez la tête, la queue ou faites les filets dans votre embarcation, il s'agit d'une infraction. Toutefois, vous pouvez vider vos poissons.

Je tiens à remercier les gardes pêches en les personnes de Mr ROY, Mr PAGNIER et Mr ETORE pour le travail qu'ils fournissent.

## FÊTE DE LA PÊCHE

J. ORTIZ

Cette année, encore la fête de la pêche a eu beaucoup de succès, nous avons le plaisir d'accueillir divers activités, proposées par des bénévoles : pêche aux canards, casse boite et notre traditionnelle pêche à la truite.

Notre filet garni ainsi que notre buvette nous aura permis de récolter des fonds (achat des truites) pour que nous puissions reconduire encore cette année cette journée. Nous serons encore, cette année, demandeur auprès de ceux qui peuvent, de lots pour récompenser tous ces bambins dans les diverses activités.

Je veux remercier tous les bénévoles qui par leurs investissement ont pris part à cette journée. Je veux remercier également les sociétés JAMBON D'AOSTE et AVENIR PECHE D'ECHIROLLES pour leurs dons.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2013.

## CONCOURS DE PÊCHE A LA GAMBE

J. ORTIZ

Cette année le concours de pêche à la gambe a du être annulé faute de participants. Ce fut un grand dommage, car un grand investissement avait été fait par des membres du conseil d'administration pour récolter des lots et pas des moindre. Je suis prêt à me mettre à votre écoute : soit pour changer la date, modifier la formule, etc. Nous voulons que cette journée, reste la journée de la rencontre et de la convivialité sur l'activité la plus pratiquée sur notre lac. Je voudrai aussi remercier la société JAMBON D'AOSTE pour les nombreux lots qu'elle nous a proposé.

# LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'AVIRON

S. BONNEVIE et P. BUREI.

Depuis L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09 plusieurs réunions et entretiens ont eu lieu :

- Réunion avec CCLA le 08/11/2012
- Réunion avec Conseil Générale de Savoie le 09/11/12
- Entretien avec H.GAYMARD président du CG73 le 15/11/12
- Réunion avec le CG73, la FISA, CCLA. Le 06/12/12

Nous avons systématiquement rappelé la position des pêcheurs à savoir le démantèlement du bassin et de ses équipements (tour d'arrivée, etc.) et d'un retour à l'ancien bassin de compétition après les Championnats du Monde 2015.

L'argument principal qui nous est opposé est l'insécurité côté montagne (éboulement) et donc l'impossibilité d'y accueillir du public.

Votre AAPPMA, avec d'autres associations (FAPLA, FRAPNA Savoie, Patrimoine Sauvage, ACCA Aiguebelette) et des particuliers soucieux du lac et de son environnement, ont créés un Collectif. « Ce collectif réunit les sympathisants et associations qui souhaitent la préservation, la restauration des sites et le retour au lac naturel après la compétition du championnat du monde d'aviron de 2015. » Nous vous invitons à adhérer individuellement (inscription gratuite) comme les membres de votre bureau l'on fait.

**Inscriptions sur <http://collague2015.blogspot.fr/p/nous-rejoindre.html> ou en renvoyant le coupon fourni.**

Plus que jamais, une forte mobilisation est impérative afin de faire entendre nos revendications. C'est pourquoi nous comptons sur une présence massive des pêcheurs d'Aiguebelette lors de notre Assemblée Générale du 27 Janvier 2013.

Pour être écouté auprès des décideurs, élus et organisateurs de ces championnats du monde d'aviron qui seront invités à cette assemblée, il nous faut être le plus nombreux possible, c'est indispensable.

**Votre soutien par l'adhésion au collectif dont l'AAPPMA fait partie ainsi que par votre présence à l'assemblée générale du 27 Janvier 2013 sont des points capitaux dans l'aboutissement de nos demandes.**

À ce titre, pour vous tenir informés des évolutions du dossier et aussi pour avoir la possibilité de vous contacter en vue des diverses actions qui pourront être engagées. (Exemple : réunions du collectif, pétitions, rassemblements, manifestations, etc.), merci donc de nous communiquer vos coordonnées en indiquant votre nom soit par Mail à [contact@aappma-aiguebelette.org](mailto:contact@aappma-aiguebelette.org) soit SMS au 0681022583 ou courrier à l'adresse suivante : AAPPMA d'Aiguebelette, place de la Gare, 73610 Lépin Le Lac.





Plan global du futur bassin de compétition d'aviron au lac d'Aiguebelette